NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

77 N° 2 1955

Croissance et limites de la sociologie religieuse

Roger MOLS (s.j.)

p. 144 - 162

https://www.nrt.be/fr/articles/croissance-et-limites-de-la-sociologie-religieuse-2396

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

Croissance et limites de la sociologie religieuse

I. LA SOCIOLOGIE RELIGIEUSE, SCIENCE COMPLEXE

La *sociologie religieuse passe pour être la dernière-née des sciences* ecclésiastiques ; une science encore en rodage, dont les lettres de noblesse ne remontent pas fort loin dans le passé.

Comme toute nouveauté, elle a commencé par être un signe de contradiction. On ne s'entend même pas sur la définition à en donner. Sans entrer dans les détails, disons que, dans les pays latins et anglo-saxons, on n'emploie habituellement [1] qu'un seul terme, de même racine que le français *sociologie,* pour désigner deux sciences fort différentes, l'une rationnelle et déductive, l'autre inductive et expérimentale. Par contre, les auteurs allemands et néerlandais expriment cette différence par le vocabulaire : ils parleront de *sociologie* et de *sociographie,* cette dernière seule étant descriptive. La différence est semblable à celle qui sépare la psychologie rationnelle de l'expérimentale, que l'on aurait pu tout aussi bien appeler « psychographie ».

Les deux sortes de sociologies peuvent s'appliquer aux réalités religieuses. Il existe des traités de sociologie religieuse de facture entièrement théorique [2]. Ils partent de l'analyse de la nature de l'homme en tant qu'animal social et religieux et aboutissent à des conclusions très variées. Mais ce n'est pas sous cet aspect théorique et déductif que la sociologie religieuse vient de connaître en ces dernières années une très forte impulsion. C'est comme science d'observation et d'analyse des phénomènes religieux mesurables et chiffrables.

En schématisant quelque peu, on pourrait, semble-t-il, répartir les études ou les recherches de cette sociologie religieuse positive ou expérimentale en un triple palier :

1. le palier quantitatif pur,
2. le palier quantitatif mixte,
3. le palier qualitatif.

---

1. Depuis quelques années plusieurs auteurs parlent aussi d'une *sociométrie* ; le terme semble provenir d'Amérique. Sur son contenu voir J. L. Moreno, *Les fondements de la sociométrie,* dans *Cahiers internationaux de sociologie,* t. 8 (1953), pp. 3-29.

2. A notre connaissance, le plus récent est celui de Menschng (voir chron. bibliogr.). Nous classerions volontiers dans la même catégorie les analyses psychologiques du comportement religieux des divers milieux humains. Ex. P. Schmitt Eglin (voir la recension ci-dessous, p. 211) pour la banlieue rurale.

a) *Le palier quantitatif pur.*

Au *premier palier,* la sociologie religieuse envisage uniquement de déterminer l'importance numérique et la composition démographique des collectivités dont elle s'occupe. Elle désire connaître le nombre des adhérents des diverses « dénominations » religieuses et, lorsqu'il s'agit de catholiques, le nombre des baptisés, des catéchumènes, des prêtres, des religieux de différents ordres ; elle désire connaître leur répartition par âge ou par sexe. Et ces divers détails, elle les étudie pour chaque circonscription ou unité territoriale, et elle les compare parfois à des situations antérieures.

C'est là un aspect élémentaire qui fait partie de toute description complète d'une population. Aussi, dans nombre de pays — spécialement dans ceux à composition religieuse fortement bigarrée et dans quelques autres où les pouvoirs publics furent moins influencés par le laïcisme agnostique contemporain — la plupart de ces points font-ils partie de l'objet des recensements officiels eux-mêmes. Ainsi, en Allemagne, au Canada, aux Pays-Bas, en Suisse, en Italie, en Inde et dans plusieurs pays d'Amérique du Sud [3]. Il suffit alors d'ouvrir leurs annuaires statistiques [4] pour y lire le nombre des adhérents de chaque confession religieuse, y compris les « sans religion », leur répartition géographique à travers le pays [5]. D'autres détails se trouveront dans les annuaires catholiques, diocésains ou nationaux.

On pourrait rattacher à ce palier le relevé numérique des lieux du culte, leur densité, leurs principales caractéristiques, leur répartition géographique [6].

3. H. S. Linfield, *State population censuS by faiths,* New York, 1938. Excellent aperçu d'ensemble sur ce sujet. En Belgique, il n'existe, dans les publications des recensements de la population, qu'une section consacrée aux communautés religieuses. Les détails y mentionnés ont varié d'un recensement à l'autre. L'exactitude des chiffres prête à de très fortes suspicions; il en est qui sont certainement fantaisistes.

4. Au fur et à mesure de leur parution, ces annuaires statistiques sont signalés par le répertoire de bibliographie courante de démographie intitulé *Population Index,* édité tous les 3 mois par l'*Office of Population Research* de l'Université de Princeton, N.J. (U.S.A.).

5. On pourrait croire qu'il suffit d'additionner ces chiffres pour obtenir l'effectif numérique total de toutes les religions du monde. Il n'en est rien. Certains pays n'ont encore jamais procédé à des recensements sérieux; dans d'autres, les derniers chiffres disponibles ont vieilli; ailleurs, les recensements ignorent la vie religieuse des citoyens. Pour connaître l'importance numérique mondiale de chaque religion, il faut se livrer à des calculs et des évaluations compliqués qui présentent toujours une part d'arbitraire. Les meilleures études récentes à ce sujet sont celle de G. Naidenhoff, *Panorama statistique des religions contemporaines,* dans *Lumière et vie,* nov. 1953, p. 11-40 et celle intitulée *La situation religieuse dans le monde,* dans *L'Actualité religieuse dans le monde,* 1er janvier 1955, p. 15-23.

6. Domaine entièrement inexploré à l'heure actuelle. Pourtant, une carte de densité indiquant l'« espace d'église » disponible par habitant serait bien suggestif et nous aiderait à apprécier à sa juste mesure le phénomène des « églises pleines » et des « églises vides ».

Tout cela ne dépasse pas le niveau d'un simple comptage.

b) *Le palier quantitatif mixte.*

Au *deuxième palier,* la sociologie religieuse débouche sur le terrain du qualitatif. Elle se pose pour la première fois un problème de valeur. Elle ne se contente plus de dénombrer les os d'une « carcasse », comme le ferait un paléontologue — autrement dit, de calculer des nombres bruts d'adhérents. Elle veut savoir ce qu'ils valent, ce que contiennent les « cervelles » et les « cœurs » et comment ils fonctionnent [7].

Mais pour cela elle se borne encore à examiner des critères extérieurs faciles à constater et donc à chiffrer.

Pour déterminer la valeur des communautés chrétiennes, elle étudie *quantitativement* la participation de leurs membres à la vie sacramentelle et cultuelle de l'Eglise et aux diverses initiatives qui en sont l'expression ou l'application. Elle étudie *quantitativement,* pour une circonscription territoriale donnée, la valeur de son équipement religieux.

Rentrent dans cette catégorie : l'étude quantitative des vocations, des œuvres d'apostolat et de sanctification (nombre des membres, produit des quêtes [8]), des missions populaires, des retraites, et surtout celle de la pratique religieuse. Car, quoi qu'on en ait dit, la pratique constitue « le premier indice *observable* de vitalité chrétienne [9] » au moins élémentaire. Impossible de nier le « rôle heuristique considérable de son investigation numérique [10] ». Moyennant toutes les exceptions que l'on voudra, force est de reconnaître qu'entre une société pratiquante et une société non pratiquante, la première jouit d'une présomption plus grande de fidélité à l'ensemble des principes chrétiens [11].

---

7. G. Le Bras, *Structure et vie d'une société religieuse,* dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses,* t. 31 (1951), p. 390.

8. « En général, il y a correspondance entre le produit de la quête et le degré de pratique locale ». G. Le Bras, *Les transformations religieuses des campagnes françaises depuis la fin du XVIIe siècle,* dans *Annales sociologiques,* série E, fasc. 2, Paris, 1935, p. 29, note 1 (voir aussi p. 23, note 5 et p. 58, note 7). Ce point ferait utilement l'objet d'un examen numérique précis. Il y a d'ailleurs quête et quête.

9. P. Droulers et A. Rimoldi, *La sociologia religiosa in Italia,* dans *La Scuola Cattolica,* t. 80 (1952), p. 91.

10. F.-A. Isambert, *Classes sociales et pratique religieuse paroissiale,* dans *Cahiers internationaux de sociologie,* t. 8 (1953), p. 153. L'article entier est du plus haut intérêt.

11. Quelques remarques très judicieuses sur la « pratique » comme indice de « catholicité » :

« Que 99 % des ouvriers d'une paroisse n'assistent pas à la messe, cela ne signifie pas seulement une tendance générale à la non-pratique, cela signifie sans doute aussi, pour beaucoup d'entre eux, qu'ils n'ont pas de raison positive pour pratiquer, qu'ils ont même, pour beaucoup, des raisons de croire que cette pratique est absurde. » (Isambert, *art. cit.,* p. 151).

« A défaut de précisions plus grandes, la pratique religieuse est un signe de foi de quelque valeur... On peut prétendre que certains, ne fréquentant pas la

Ce sont des relevés de cette espèce qui ont permis aux sociologues de proposer leur célèbre division du peuple chrétien en cinq groupes : les *fervents*, les *messalisants*, les *pascalisants*, les *conformistes saisonniers*, les *dissidents* ou *séparés* [12].

Quel que soit le motif, plus ou moins conscient, plus ou moins routinier, qui porte chaque individu à s'y soumettre, chacun des quatre niveaux de pratique présuppose l'acceptation publique d'un lien minimum qui le rattache à la société ecclésiale ; engagement d'autant plus étroit que le niveau sera plus élevé [13]. Il est donc inexact de dire que le simple fait extérieur de la pratique ne signifie rien du point de vue qualitatif.

Bien entendu, l'emploi de l'adverbe « quantitativement » ne signifie pas que les travaux de ce deuxième palier se bornent à fournir un bilan numérique des phénomènes étudiés. L'analyse comparative et, jusqu'à un certain point, l'explication causale en font partie intégrante [14].

c) *Le palier qualitatif.*

Au *troisième palier*, la sociologie religieuse se dégage encore davantage du quantitatif ; elle se propose de déterminer encore mieux

---

messe, appliquent mieux les préceptes du Christ que plusieurs piliers d'église... Mais il est évident qu'il faut distinguer la pratique des vertus de la manifestation de la foi chrétienne ; celle-ci implique la soumission aux préceptes de l'Eglise en matière de culte. L'homme vertueux qui dans notre pays ne met jamais le pied à l'église s'est retranché de la communauté chrétienne. Il est, *de ce point de vue*, moins catholique que l'homme faible ou même vicieux qui fréquente les sacrements et assiste à la messe dominicale. C'est donc parmi les pratiquants que nous trouvons les catholiques que l'on peut cataloguer comme tels. » (C. Leplae, *Pratique religieuse et milieux*, dans *Bulletin de l'Institut de Recherches économ. et sociales*, t. 14 (avril 1949), pp. 712 sq.).

« Sous des formes et des noms divers, on relèvera toujours les catégories des conformistes, des observants et des dévots. L'appartenance à l'une des catégories a sa signification religieuse et sociale. Quelle peut être la foi d'un conformiste saisonnier qui refuse les derniers sacrements ? L'influence de son adhésion nominale sera vraisemblablement médiocre sur sa conduite, encore qu'elle implique la reconnaissance d'un certain ordre. Au contraire, le dévot, Tartuffes à part, traduit une croyance ferme, et son comportement familial est, en principe, dominé par sa morale. La connaissance de ces groupes, à l'intérieur de chaque communauté religieuse, permet seule d'en connaître à la fois la structure et la force. » G. Le Bras, *art. cité* (à la n. 7), pp. 391-392.

12. Sauf erreur de notre part, cette division fut proposée pour la première fois en termes équivalents et avec un commentaire approprié, par G. Le Bras, *art. cit.* (à la note 8), p. 27 sq.

13. Cet aspect d'engagement que renferme tout acte de pratique — fût-ce un simple conformisme saisonnier — au regard de ceux qui s'en dispensent a été parfaitement mis en lumière et expliqué par F.-A. Isambert, *art. cité*, pp. 149-150.

14. Dans son article, *Milieux sociaux et pratique religieuse*, dans la *Revue diocésaine de Namur*, t. 5 (1950), pp. 194 ss., M. le chanoine R. Philippot discerne six étapes dans tout travail d'analyse sociale : observer, mesurer, classer, comparer, expliquer, prévoir et améliorer. Les cinq premières font indubitablement partie de tout travail d'enquête, quoi qu'il en soit de la sixième au sujet de laquelle les avis diffèrent.

la valeur personnelle des adhérents, leur degré d'engagement, de vitalité, de conviction, la profondeur et l'ampleur de leurs connaissances religieuses, le degré de synthèse qu'ils ont su réaliser entre le domaine religieux et les autres aspects de la vie [15]. Il ne s'agit plus ici d'effectuer un simple comptage d'attitudes religieuses, d'actes enregistrables, mais de pénétrer, dans la mesure du possible, jusqu'au plus intime des âmes et des consciences et d'en démonter les ressorts. Dans la mesure du possible, bien entendu. Car, ici, l'appareil matériel de la sociologie positive restera toujours un écueil infranchissable pour saisir dans leur plénitude des réalités spirituelles dégagées de la matière. La sociologie n'atteindra ce troisième objectif que tant bien que mal. Il lui faudra se servir d'indices vérifiables, analogues dans son domaine aux tests qui doivent servir à mesurer la richesse et la marche des facultés intellectuelles. Et, tout comme dans la méthode des tests, il faudra tout d'abord que ces indices soient vraiment indicatifs de la réalité qu'on se propose de mesurer. C'est dire que les recherches de cette espèce ne pourront être conduites qu'avec une très grande circonspection. Et qu'il sera toujours impossible de les étendre à une population entière. Il faudra se contenter d'enquêtes limitées à une collectivité-témoin ou de sondages opérés sur un groupe d'individus formant un échantillon. Il va sans dire que les conclusions de ces enquêtes et sondages ne pourront être généralisées que si la collectivité ou l'échantillon choisis sont vraiment représentatifs de l'ensemble. C'est la faiblesse de toutes les méthodes de sondage de l'opinion publique, faiblesse d'autant plus grande qu'elles pénètrent dans un domaine plus intime [16].

II. LA SOCIOLOGIE RELIGIEUSE ET SES RETROACTES

a) *Les fondements évangélique et tridentin.*

Des trois paliers cités, le plus élevé et même le deuxième dans sa

15. F.-A. Isambert, *art. cité*, pp. 151-153, subdivise ce palier en trois niveaux à prospecter : a) les dispositions d'esprit à l'égard de l'Eglise comme groupe social; b) l'acceptation ou le rejet des principes sociaux, politiques ou moraux, prônés par — ou attribués à — l'Eglise; c) l'attitude en face des croyances proprement religieuses.

On pourrait y ajouter — car cet examen relève plutôt du troisième palier que du second — l'observation des attitudes adoptées par les fidèles dans leurs actes de pratique, p. ex. : pour la messe du dimanche, déterminer pour chaque catégorie d'âge, de sexe, de classe sociale, l'*exactitude* : moment et mode de l'entrée et de la sortie; l'*équipement* : missel, livre de prières, chapelet; les *gestes* : génuflexions, inclinaisons, participation aux chants...; le *maintien*. Cfr G. Le Bras, *Mesure de la vitalité sociale du catholicisme en France*, dans *Cahiers internationaux de sociologie*, t. 5 (1950), pp. 15-16. — Et aussi l'examen de la pratique vicinale, domestique et privée (mobilier, usages, prières, jeûnes, etc.), *Ibid.*, p. 18.

16. Sur ces méthodes de sondages, voir les ouvrages écrits par leur principal

majeure partie, n'ont été atteints que depuis une vingtaine d'années. Mais, si notre XXe siècle — le siècle de la prise de conscience des dimensions sociales du devenir humain — a vu et verra sans doute encore davantage s'épanouir la sociologie religieuse, celle-ci n'en possède pas moins des racines qui s'enfoncent très loin dans le terreau de la tradition chrétienne. Très exactement jusqu'à l'Evangile.

Les 10 et 11 mars de l'année dernière, se tint à Milan le premier Congrès italien de sociologie religieuse. Dans un discours très remarqué, son Exc. Mgr Lercaro, cardinal-archevêque de Bologne, insista sur ce fondement traditionnel d'une science que l'on prétend toute récente.

Ecoutons-le [17] :

« J'ouvre saint Luc au chapitre XIV, verset 27 et je lis : « Quel est celui d'entre vous qui, voulant bâtir une tour, ne commence pas par s'asseoir et par faire le compte des dépenses nécessaires pour voir s'il a de quoi aller jusqu'au bout... Ou encore quel est le roi qui, sur le point d'engager les hostilités contre un autre roi, ne commence pas par s'asseoir pour délibérer si, avec 10.000 hommes, il peut tenir tête à celui qui marche contre lui avec 20.000? »

Et le cardinal d'appliquer la leçon aux besoins modernes de l'Eglise : « Le développement du Royaume de Dieu, dit-il, et donc notre action pastorale, demande d'être précédé d'un examen de la situation ». Ensuite, de fil en aiguille, l'orateur en déduit la nécessité d'avoir un organisme parfaitement équipé pour se livrer aux recherches de sociologie religieuse.

Bien entendu, le texte scripturaire invoqué n'est qu'une leçon figurative, une comparaison. Il n'eut guère d'influence sur l'histoire de la statistique religieuse. Celle-ci ne commence qu'au XVIe siècle [18] avec la législation tridentine [19] et une série de prescriptions synodales, en

promoteur, en particulier G. Gallup, *A guide to public polls*, Princeton, 1948. — Pour la Belgique (INSOC), cfr F. Van Mechelen, *Perspectives de l'étude de l'opinion publique belge*, dans *Bull. de l'Inst. de recherches écon. et soc.*, XV, déc. 1949, pp. 79-158. La faiblesse des méthodes Gallup dans leur application aux réalités religieuses est reconnue par H. S. Schneider, *Religion in 20th Century America*, Cambridge Mass., 1952. L'auteur examine un échantillon de 12.421 cas et en déduit des mesures de différentiation sociale des « dénominations » religieuses. Même avis négatif dans l'article cité de F.-A. Isambert, p. 151, n. 18.

17. *Vita e Pensiero*, avril 1954, p. 183 (trad. de l'*Actualité religieuse dans le monde*, 15 juill. 1954, p. 16).

18. Durant les quinze premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, les problèmes de sociologie religieuse furent pratiquement inconnus. D'ailleurs, les milieux profanes se désintéressaient tout autant de la détermination statistique des réalités sociales. S'en étonner, ce serait faire preuve d'une méconnaissance totale de la diversité des climats historiques et de leurs mentalités ambiantes.

19. Le concile de Trente, au cours de sa XXIVe session (11 nov. 1563), fit obligation à tous les curés de tenir à jour un registre des baptêmes et des mariages. *Concilium Tridentinum, sessio XXIV, De reformatione matrimonii*, c. 1-2 (éd. Görresgesellschaft par S. Ehses, t. IX, Fribourg, 1924, p. 969, l. 14 et 37).

particulier celles de saint Charles Borromée à Milan [20]. Le motif mis en avant fut alors, non le texte de saint Luc, mais une raison inspirée par la parabole du Bon Pasteur (Jean, X, 1-16) : « ut pastoribus ovium suarum ratio melius constet [21] ». Les divers relevés statistiques prescrits par les autorités religieuses [22] et les renseignements transmis par plusieurs hommes d'Eglise [23] constituent aujourd'hui en-

20. Dès le premier concile provincial de Milan, obligation fut faite à chaque curé de tenir une série de registres paroissiaux, parmi lesquels un *liber status animarum*. La motivation scripturaire s'appuyait sur deux textes de l'Ancien Testament : *Speculatorem dedi te domui Israel* (Ezech., III, 17). *Diligenter agnosce vultum pecoris tui et considera super greges tuos* (*Prov.* XXVII, 23). Cfr *Acta Ecclesiae Mediolanensis*, éd. Milan 1599, p. 22. En 1574, le cardinal Borromée fit ajouter des directives précises sur la manière de tenir ces documents et prescrivit d'en déposer un exemplaire tous les ans à l'archevêché. Cfr *op. cit.*, p. 790-792. Le IVe Concile provincial obligea en outre chaque curé de tenir des listes nominatives de 35 catégories de chrétiens représentant l'élite et la lie de ses paroissiens. Cfr *op. cit.*, pp. 174-175, 701-702.

21. Déjà le synode d'Augsbourg de 1548, pour motiver la prescription imposant la tenue par chaque curé de quatre registres paroissiaux avait précisé : « Haec enim diligentia, cum ad multa utilis, tum vero ad haec praecipue, ut pastoribus ovium suarum ratio melius constet » (Hartzheim, *Concil. Germ.*, VI, 365).

De même encore au synode de Constance de 1567 : « Haec enim diligentia, cum ad natalia, impedimenta matrimonialia, aetatem et multa alia, tum vero ad hoc praecipue conducit, ut pastoribus ovium suarum ratio melius constet » (*Op. cit.*, VII, 558).

Au synode de Salzbourg de 1569, formulation analogue et plus détaillée : « Cum Salvator noster, Summus Pastor Christus, tres pastoris cui sunt oves propriae describeret proprietates, hanc primo posuit loco, ut suas nominatim vocare sciat oves; quod haud facere posset, nisi illas singulariter omnes cognosceret : Nos omnibus et singulis nostrae provinciae parochis quibus oves propriae illorum sunt parochiani, mandamus atque praecipimus, ut quisque libros in procinctu habeat tres... (*status animarum*, registres aux baptêmes et aux décès) » (*Op. cit.*, VII, 292).

De même au synode d'Ermland de 1610 : « Quia vero vultum pecoris sui agnoscere minime possunt, nisi oves quas pabulo verbi divini et ecclesiasticis sacramentis pascendas susceperunt nominatim vocare didiscerint, idcirco omnium non solum villarum suarum parochialium, singularumque familiarum tam intra quam extra oppidum existentium, verum etiam personarum utriusque sexus catalogum habeant... » (*Op. cit.*, IX, 135).

Formulations analogues à Naples en 1576, à Rouen en 1581, à Bordeaux en 1583, à Breslau en 1592, à Avignon en 1594, à Bruges en 1693.

Le code de Droit canon (c. 467, § 1) fait à son tour obligation au curé de « connaître ses brebis ».

22. Non seulement la tenue des statistiques « courantes » (baptêmes, mariages et décès), dont les registres paroissiaux, depuis leur prescription définitive par le *Rituale Romanum* en 1614, possédèrent presque partout un monopole de fait, souvent reconnu par la loi elle-même, mais encore les renseignements sur l'état de la population qui figurent dans les *libri status animarum*, dans les rapports de visites diocésaines, dans les relations décanales et dans les dénombrements proprement dits des Etats Pontificaux. Dans ces derniers, il fallait répartir la population dénombrée entre les catégories suivantes : églises paroissiales, maisons et familles, évêques, prêtres, frères et religieux, religieuses, collégiens et écoliers, membres de la cour des cardinaux, pauvres logeant dans les hospices, prisonniers, hommes de tout âge, femmes de tout âge, aptes à la communion, inaptes à la communion, ayant communié, n'ayant pas communié, femmes publiques, concubinaires, maures, *pinzocche* (c'est-à-dire, espèces de béguines), hérétiques, turcs et autres infidèles.

23. Parmi les précurseurs de la science de la population, les hommes d'Eglise

core un moyen d'information démographique irremplaçable pour le début des Temps Modernes. Car à cette époque la plupart des administrations civiles restent étrangères à toute préoccupation statistique concernant la population.

b) *La période de léthargie.*

A partir de la fin du XVIIe siècle, sous l'influence des « arithméticiens politiques [24] », une transformation considérable s'amorça dans ce secteur. Et elle s'est poursuivie jusqu'à nos jours.

La statistique est devenue une méthode toujours plus perfectionnée. Dépouillements et calculs se sont mécanisés. Les publications se multiplient et s'enrichissent. Une science nouvelle de la population se forme, dont les adhérents se réunissent en sociétés nationales et même mondiales [25].

Notre compatriote Adolphe Quételet [26] fut un des grands promoteurs de cette transformation. Il insista sans relâche sur l'observation statistique des phénomènes sociaux et donna une impulsion décisive au développement des statistiques administratives. Or Quételet vécut de 1796 à 1874. Il fut donc contemporain de la révolution sociale du XIXe siècle.

Malheureusement, la statistique religieuse resta à l'écart de ce mouvement. Elle se borna à suivre les sentiers battus : registres paroissiaux, *status animarum,* rapports des visites décanales et relations quinquennales, pratique fortement en déclin du billet de confession pour contrôler l'observance du précepte pascal, quelques statistiques sur l'effectif des prêtres et des congrégations religieuses, quelques données chiffrées sur l'apostolat missionnaire. Toutes ces statisti-

---

occupent une place très honorable, surtout parmi la génération ayant vécu aux environs de 1600. Bien entendu, il faut les comparer à leurs contemporains et ne pas s'étonner si leurs œuvres fourmillent encore de données inexactes ou naïves. Citons, parmi eux, l'archevêque de Nebbio, Agostino Giustiniani, le dominicain Tommaso Fazzello, le secrétaire de saint Charles Borromée, Giovanni Botero, les deux jésuites Giambattista Riccioli et Charles Scribani. Ce dernier, bruxellois d'origine italienne, devint recteur du collège d'Anvers. Dans ses *Origines Antwerpiensium,* il donne quartier par quartier la population de la ville d'après *un vieux registre de 1568. Son chiffre (104.891), que les spécialistes avaient* longtemps contesté, a été reconnu digne de foi par le meilleur connaisseur de l'histoire démographique anversoise (R. Boumans et J. Craeybeckx, *Het bevolkingscijfer van Antwerpen in het derde kwart der zestiende eeuw;* dans *Tijdschrift voor Geschiedenis,* t. 60 (1946), pp. 394-405). Voir R. Mols, *Introduction à la démographie historique des villes d'Europe du XIVe au XVIIIe siècle,* I, Louvain-Gembloux, 1954, pp. 108-109.

24. Sur ces premiers pionniers d'une véritable statistique démographique, voir notre *Introduction,* I, pp. 115-125. D'un point de vue plus théorique, R. Gonnard, *Histoire des doctrines de la population,* 2e éd., Paris, 1941.

25. Les principales ainsi que leurs œuvres furent mentionnées dans notre *Introduction,* I, pp. 144-155.

26. Bibliographie de Quételet, dans J. Lottin, *Quételet, statisticien et sociologue,* Louvain-Paris, 1912.

ques se maintinrent au stade de la cueillette; sauf en Italie, où nous voyons paraître dès 1885 l'ouvrage d'un précurseur [27], aucune ne fit l'objet d'une étude comparative scientifique, d'un essai, même élémentaire, de référence au cadre humain et social.

On ne remarque, durant toute cette époque, aucune tentative d'établir un diagnostic complet de la situation religieuse et de ses perspectives d'avenir, même sur un territoire restreint. Ou bien, s'il y en eut, elles furent si rares, si modestes et elles eurent si peu d'écho, qu'il n'en est resté aucune trace. Par rapport au XVIIIe siècle, il semble même que le XIXe ait marqué un recul dans le zèle des bergers à tenir un compte exact de leur bercail.

Cette carence fut infiniment regrettable. Car elle a empêché l'opinion catholique de prendre conscience de la révolution qui s'accomplissait sous ses yeux : la formation dans notre Occident chrétien de masses humaines déchristianisées.

Il n'est plus nécessaire d'insister sur ce qu'on a appelé le divorce contemporain entre l'Eglise et la classe ouvrière. On essaie de nos jours, par différents moyens, de mesurer la largeur exacte du fossé qui les sépare et de lancer les premières passerelles par-dessus. On sait que ce fut au cours des cent dernières années que le contact entre l'Eglise et les masses laborieuses fut rompu. On devrait dire plus exactement que c'est alors qu'il ne fut pas établi. Car on oublie trop souvent que l'Eglise n'a pas *perdu* la classe ouvrière, mais que cette dernière *s'est formée en dehors de l'Eglise,* par suite des trois grandes transformations qui dominent toute l'histoire sociale du XIXe siècle (révolution démographique, industrialisation, concentration urbaine) et aussi parce que l'Eglise n'a pas pris effectivement conscience de cette triple transformation en cours. Un plus grand souci d'observer les faits sociaux et leur évolution aurait permis alors de mieux adapter les structures et les méthodes. Elle aurait permis, par exemple, d'éviter, dans les nouveaux quartiers urbains en plein développement, la formation des paroisses hypertrophiées, ces « monstres... en marge du droit canonique aussi bien que des saines notions de sociologie [28] » ; elle aurait permis de promouvoir, dans le domaine liturgique

---

27. G. Bertolotti, *Statistica Ecclesiastica d'Italia,* Savone, 1885. Ancêtre des annuaires statistiques nationaux, cet ouvrage contient, pour chaque diocèse, le nombre des paroisses, la population, le nombre d'églises et d'oratoires publics, celui des prêtres et religieux, des séminaristes, des décès des prêtres et des ordinations sacerdotales au cours des cinq dernières années.

28. P. Winninger, *Les rapports entre la sociologie religieuse et le droit canonique,* dans *Revue de droit canonique,* t. 2 (1952), p. 342.

Qui nous donnera une étude comparative du développement paroissial des grandes villes européennes au cours de l'époque contemporaine? Il ne suffit pas de savoir qu'à Paris les paroisses de plus de 50.000 habitants étaient nombreuses vers 1900, qu'il y en avait aussi à Budapest et dans les faubourgs de Madrid, il y a moins de vingt ans. C'est l'histoire tout entière de l'équipement paroissial urbain qu'il faudrait écrire; d'abord des monographies, puis des études comparatives. On pourrait déterminer des périodes de léthargie et de fièvre constructrice, en rechercher les causes. Il faudrait comparer cette histoire avec celle

et catéchétique, des formules plus en rapport avec les capacités réceptives [29], etc.

Si l'Eglise avait compté alors un Adolphe Quételet, la sociologie religieuse n'aurait-elle pu prendre son essor cinquante ans plus tôt? Et n'aurait-elle pas réussi à donner le signal d'alarme, quand il était encore temps d'intervenir et de limiter la « désertion » des masses [30]?

Regrets stériles, peut-être même utopiques : un Adolphe Quételet dans l'Eglise du XIXe siècle eût été impensable, car elle était à la fois ligotée par ce qu'on a appelé « l'immobilité des programmes et des méthodes [31] » et hypnotisée par l'offensive qu'elle subissait sur le terrain des idées. Dans leur ardeur à déployer le plus clair de leurs énergies à conserver coûte que coûte des situations, des privilèges et des structures passées et périmées ou existantes mais déjà condamnées par le cours même de l'histoire, dans leur zèle à défendre le dépôt de la foi, le trésor de la tradition, la valeur des principes éternels, les chefs et les membres de l'Eglise dans leur immense majorité restèrent aveugles devant un problème fondamental, nouveau et qui engageait l'avenir. Ils laissèrent passer l'occasion favorable. Et ce fut lourd de conséquences [32].

---

du développement spatial, démographique, social, politique de la localité. Un travail de ce genre a été fait pour Bruxelles : F. Houtart, *Les paroisses de Bruxelles 1803-1951,* dans *Bull. de l'Institut de recherches écon. et soc.,* nov. 1953, pp. 671-748.

Il est significatif de constater qu'un phénomène similaire se remarque dans l'histoire de l'*Established Church* au début de la période de croissance des villes industrielles d'Angleterre :

Manchester	1685	6 000 habitants	1 église
	1801	109 000 habitants	7 églises
	1881	393 000 habitants	21 églises
Liverpool	1760	35 000 habitants	3 églises
	1801	81 000 habitants	5 églises
Birmingham	1760	29 000 habitants	2 églises
	1821	107 000 habitants	3 églises

En 1837, Leeds, avec près de 100 000 habitants, ne constituait toujours qu'une paroisse unique. De même Oldham et Blackburn en 1829 avec plus de 50 000 habitants. Presque partout la construction de nouvelles églises débuta après 1830. Cfr J. V. Langmead Casserley, *The Retreat from Christianity in the Modern World* (nous citons d'après la trad. néerlandaise par M. van Loosdrecht, p. 123 ss. Voir la recension ci-dessous, p. 212).

29. Sans vouloir diminuer en rien son mérite, il est permis de reconnaître que ce ne fut point là le mobile principal du mouvement de rénovation liturgique auquel dom Guéranger attacha son nom. Sa préoccupation essentielle allait dans le sens de ce que l'on appellerait de nos jours le « ressourcement » de la liturgie.

30. A cette carence de l'Eglise, il y a cependant de larges circonstances atténuantes. On a fort bien montré, en s'appuyant sur l'exemple d'une localité du Borinage, comment « les mêmes causes qui ont déchristianisé les masses ouvrières ont paralysé également l'influence de l'Eglise », comment cette dernière aurait été incapable de mener une politique de présence dans le monde du travail à cette époque. Cfr L. Borlée, *Structures sociales et ministère paroissial,* dans *Revue diocésaine de Tournai,* t. 6 (1951), p. 431.

31. G. Le Bras, *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France* (Bibl. de l'Ecole de Hautes Etudes, Sciences religieuses, t. 57), II, Paris, 1945, p. 24.

32. Nous souscrivons ici au diagnostic si courageusement lucide de R. Au-

Sans doute, ce sont les idées qui mènent le monde. Et la conservation du dépôt de la foi s'impose avant tout. Mais les idées pour mûrir doivent germer dans un terreau favorable. Et de même la foi pour s'épanouir dans le peuple chrétien en œuvres vives. Il est parfaitement vain de s'en prendre à des mouvements d'idées, tant que subsistent les conditions structurelles qui les ont fait éclore. Or, c'est précisément ce qui se passa au cours du XIXe siècle (et peut-être déjà au cours des siècles antérieurs) : une tentative de mener la lutte sur le terrain des principes, de s'accrocher à discuter en « thèse », sans tenir compte suffisamment des conditions concrètes. Dans ces conditions, l'échec était garanti d'avance. S'il ne fut pas plus considérable, c'est — sans préjudice d'une préservation divine directe — parce que des siècles de christianisme avaient créé au sein des familles européennes des habitudes traditionnelles devenues comme une seconde nature, une sorte d'atavisme chrétien.

c) *Le réveil contemporain.*

Entre 1900 et 1914, un changement se produisit : quelques pionniers firent entendre leur voix en faveur d'un développement de la statistique religieuse. Citons : en Allemagne, le P. Krose, jésuite [33] ; en France, Mgr Calvet[34] et l'abbé Raffin [35] ; en Autriche, le chanoine Swoboda [36] ; en Italie, l'abbé De Rossi [37]. Leur succès fut réel mais limité.

---

bert, *Le pontificat de Pie IX*, Paris, 1952, p. 454-456, 499-500 (*Histoire de l'Eglise* de Fliche et Martin, 21), et de P. Winninger, *Les rapports entre la sociologie religieuse et le droit canonique*, dans *Revue de droit canonique*, t. 2 (1952), p. 344 : « Devant cet abandon religieux des banlieues, et la perte des masses laborieuses, le monde ecclésiastique se sent habituellement la conscience en règle, du moins à l'égard du droit canonique. Nous venons de voir que c'est une grave erreur », et p. 346 : « L'absence de recherches sociologiques empêche parfois de voir des faits flagrants ».

33. H. Krose, S. J., *Zur Frage der Einrichtung eines Büros für katholische Statistik*, dans *Hist.-polit. Blätter*, t. 134 (1904), p. 830 ss.

Ses efforts aboutirent à la publication d'un *Kirchliches Handbuch für das katholische Deutschland* (voir ci-après note 44) et à la fondation d'un Office central de statistique ecclésiastique.

34. Auteur d'une monographie sur Cahors, une des premières de l'espèce, parue de 1905 à 1907 dans la *Revue catholique des Eglises*.

35. S'inspirant de l'exemple des monographies sociales de Le Play, il étudia l'évolution des obsèques religieuses et des enterrements civils au cours des années 1883 à 1903. Il publia son travail sous forme d'une *Carte religieuse de Paris*, parue en sept. 1906 dans *La Réforme Sociale*. — Comparez à la carte des enterrements civils en 1941-1951 dressée par J. Petit, d'après les chiffres du service municipal des Pompes funèbres, dans P. H. Chombart de Lauwe, *Paris et l'agglomération parisienne* (Biblioth. de sociologie contemporaine), I, Paris, 1952, p. 78 ss.

36. H. Swoboda, *Grossstadtseelsorge*, paru en 1910. Dans ce traité de pastorale urbaine, l'auteur pose le problème des structures paroissiales dans les grandes villes, en ajoutant d'assez nombreuses données numériques.

37. Nommé curé de la paroisse romaine de S. Saba, qui avait la réputation

Au cours de l'entre-deux guerres le progrès s'accentua, grâce surtout à une meilleure prise de conscience d'une double tâche à réaliser de toute urgence par l'Eglise, la tâche missionnaire et la tâche sociale.

Chacun sait le développement prodigieux réalisé par les missions pendant la première moitié du XXe siècle. Mesurer les progrès réalisés sur ce front extérieur de la chrétienté, répondait à la fois aux nécessités de l'apostolat et aux besoins de l'administration, sans parler des impératifs d'une propagande missionnaire efficace. Des statistiques toujours plus complètes furent publiées dans des revues et des annuaires, puis présentées sous forme intuitive aux expositions missionnaires [38]; enfin elles furent groupées en des ouvrages d'ensemble, dont le premier en date fut le *Manuel des Missions catholiques* du P. Arens [39].

Cependant ces statistiques consolantes ne pouvaient faire oublier le cri d'alarme qui s'élevait sur d'autres parties du front chrétien. Déjà perceptible depuis plusieurs générations, le problème social de la déchristianisation des masses finit par se poser dans toute son acuité. Et de divers côtés on finit par comprendre que seul le recours à l'observation et à la mensuration scientifiques permettrait d'en donner un diagnostic valable et donc d'étayer un programme efficace de préservation puis de reconquête. Comme l'a fort bien dit M. Le Bras, « la débâcle inspira l'action et l'action inspira la pensée [40] ».

Ce fait explique que ce soit la France — le pays d'Occident dont la contribution missionnaire fut la plus élevée et en même temps celui où la « déchristianisation » contemporaine semble avoir été la plus précoce et la plus spectaculaire — qui se trouve actuellement à l'avant-garde des recherches de statistique et de sociologie religieuses.

La nécessité y créa l'organe.

Les autres pays catholiques ont suivi pour la plupart. Au cours des

---

d'être une forteresse de l'anticléricalisme, l'abbé De Rossi voulut en avoir le cœur net : il procéda à une enquête systématique sur le comportement religieux de ses paroissiens. G. De Rossi, *Cio que possono dire i dati statistici di una parrochia,* dans *Vita e Pensiero* (Milan), t. I (1914-1915), p. 289-300.

38. Celle organisée à Rome, à l'occasion de l'Année Sainte de 1925, fut de ce point de vue une véritable révélation.

39. P. Arens, *Manuel des Missions catholiques,* Louvain, 1925. Une édition allemande date de 1920.

Sur l'importance du secteur missionnaire dans le développement des statistiques religieuses, voir E. de Moreau, *La statistique ecclésiastique,* dans *N.R. Th.,* 1927, p. 820 et A. Canaletti-Gaudenti, *La statistica ecclesiastica,* dans *Atti della società italiana di statistica,* 1940, p. 10-11.

40. G. Le Bras, *Présentation* du numéro spécial de *Lumen Vitae,* janv.-juin 1951, *Milieux modernes et vie religieuse,* p. 14. — Avis partagé par P. Winninger, *Chronique de sociologie religieuse,* dans *Revue de droit canonique,* t. 2 (1952), p. 459 et par F. Malley, O.P., *Où va la sociologie religieuse?,* dans *L'Actual. relig.,* 15 juill. 1954, p. 3-5, qui font dater l'essor de la sociologie religieuse du choc psychologique produit par le célèbre ouvrage de l'abbé Godin, *France, pays de mission?,* Paris, 1943.

quinze dernières années, recherches et enquêtes se sont multipliées dans tous les secteurs.

d) *Les résultats acquis.*

Impossible de tout analyser. Impossible même de tout citer. La seule nomenclature des travaux réalisés dépasserait le cadre de cet article. Depuis la monographie paroissiale jusqu'aux vastes enquêtes englobant tout un diocèse, toutes les formules furent essayées. On étudia numériquement les problèmes de l'éducation chrétienne, de la persévérance, de la profondeur des convictions religieuses, de l'influence des objections modernes contre la religion, des mariages mixtes, des divorces, des vocations sacerdotales et religieuses, d'autres encore...

On étudia surtout la pratique religieuse. Une carte générale de la pratique dominicale a pu être dressée pour la France [41], pour la Belgique [42] et pour les Pays-Bas [43]. Elle pourrait l'être sans peine pour l'Allemagne, puisque le *Kirchliches Handbuch* y publie régulièrement toutes les données qui s'y rapportent [44]. Des enquêtes plus approfondies sur le degré de pratique dans plusieurs grandes villes ont été faites au cours de ces cinq dernières années [45].

---

41. F. Boulard et G. Le Bras, *Carte religieuse de la France rurale* publiée par *Les Cahiers du clergé rural.* Première édit., nov. 1947; 2e édit., janv. 1952. Références, *ibid.*, juill. 1952. Reproduit en annexe dans F. Boulard, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse,* Paris, 1954. Commentaire par G. Le Bras, dans *Lumen Vitae,* t. 3 (1948), p. 634-641 et dans *N.R.Th.,* 1948, p. 835-846.

42. Publiée par le Centre belge de Sociologie religieuse aux Editions *Dimanche.* Résumé avec commentaire dans *Lumen Vitae,* 1952, p. 644.

43. Dressée par le *Katholiek Sociaal-kerkelijk Instituut.* Reproduction sommaire dans *Lumen Vitae,* 1951, p. 48.

44. Depuis 1908, le *Kirchliches Handbuch* publie les principales données numériques sur la vie religieuse des catholiques allemands. Il se base sur un questionnaire officiel en 42 points adressé tous les ans à chaque responsable paroissial. Les réponses sont publiées par doyenné et par diocèse. Voir sur ce répertoire modèle de statistique religieuse, l'article du P. de Moreau, cité à la note 39, p. 828-829 et les comptes rendus de la *N.R.Th.,* mentionnés *ibid.,* note 2.

45. Parmi les principales enquêtes urbaines effectuées en France au cours de ces dernières années, citons :

Paris et sa banlieue (14 mars 1954), prescrite par Mgr Feltin. Résultats globaux exposés par le cardinal lui-même dans la *Semaine religieuse de Paris* (1er mai 1954). Cfr *Docum. cathol.,* 30 mai 1954, col. 659 ss.

Cette enquête d'ensemble avait été précédée de huit enquêtes partielles paroissiales à S. Pierre-de-Neuilly, S. Germain-des-Prés, S. Sulpice, S. Séverin, S. Laurent, S. Hippolyte, N.-D. de Puteaux et dans toutes les églises du XVe arrondissement. Résultats publiés dans *La Croix* (1, 4, 6 et 7 mai 1952). Analyse partielle dans *Docum. cathol.,* 24 août 1952, col. 1073 ss. Résumé suggestif dans l'ouvrage de Y. Daniel, *Aspects de la pratique religieuse à Paris,* Paris, 1952. Pour huit îlots de Saint-Hippolyte, étude détaillée dans F.-A. Isambert, *art. cité.*

Lyon (21 mars 1954). Premiers résultats globaux dans Jean Labbens, *Les 99 autres... ou l'Eglise aussi recense,* Lyon, 1954. Voir la recension ci-dessous, p. 216.

Marseille (8 mars 1953). Cfr L. Gros, *La pratique religieuse dans le*

D'autres enquêtes ont élargi leurs cadres géographiques jusqu'aux limites d'un diocèse, d'une région naturelle, d'une province, d'une unité administrative régionale[46]. D'autres au contraire ont restreint

diocèse de Marseille, Paris, 1954. Résumé, cfr *Docum. cathol.,* 30 mai 1954, col. 665 ss.; *Actual. relig.,* 15 avr. 1953, p. 8. Voir la recension ci-dessous, p. 214.

Grenoble (11 mai 1952). Cfr Mme Jean Perrot, *Grenoble, essai de sociologie religieuse,* Grenoble, 1953, p. 31-54. Résumé, cfr *Docum. cathol.,* 30 mai 1954, col. 667 ss.; *Actual. relig.,* 1er déc. 1953, p. 27-28. Voir la recension ci-dessous, p. 215.

Reims (21 mars 1954). Résumé, cfr *Docum. cathol.,* 30 mai 1954, col. 663 ss.

Nancy (15 nov. 1953). Résumé, cfr *Actual. relig.,* 15 déc. 1953, p. 6.

Saint-Etienne (8 mars 1953). Résumé, cfr *Actual. relig.,* 15 juin 1953, p. 23 ss.

Toulouse (15 mars 1953). Résumé, cfr *Actual. relig.,* 15 juill. 1954, p. 19.

Montargis (19 oct. 1952). Résumé, cfr *Actual. relig.,* n° 20, p. 25 (avec vue rétrospective).

46. L'initiative de ces enquêtes d'ensemble fut prise en 1929 et renouvelée en 1934 par Mgr Grente, évêque du Mans. Cfr *Docum. cathol.,* t. 23 (1930), col. 1521-1530; t. 32 (1934), col. 1077-1082. Parmi les études régionales à retenir, signalons :

Limbourg belge : J. Kerkhofs, *Godsdienstpraktijk en sociaal milieu,* Bruxelles, 1954 (voir la recension ci-dessous, p. 213).

Jura : S. Ligier, *Recherches sociologiques sur la pratique religieuse du Jura,* Lons-le-Saunier [1952].

Rennes (diocèse) : F. Boulard, *La pratique religieuse dans le diocèse de Rennes,* dans *Connaître une population,* Cahier spécial d'*Economie et humanisme,* n°s 2-3.

Seine-et-Marne : V.-L. Chaigneau, *Documentation préalable à l'étude sociologique de la pratique du culte catholique dans le département de Seine-et-Marne,* Meaux, 1944-1949. — Id., *Recherches sociologiques sur l'état de la pratique du culte catholique dans le département de Seine-et-Marne.* L'essentiel est repris dans P. Bernard, *Economie et sociologie de la Seine-et-Marne,* Paris, 1953 (43e Cahier de la fondation nationale des sciences politiques).

Marseille (diocèse) : L. Gros, *La pratique religieuse dans le diocèse de Marseille,* Paris, 1954. Enquête officielle du 8 mars 1953. Résumé dans *Masses Ouvrières,* n° 97, mai 1954, p. 46 ss.; *Actual. relig.,* 15 mars 1954, p. 25-27.

Mantoue (diocèse) : A. Leoni, *Sociologia e Geografia religiosa di una diocesi,* Rome, 1952. Résumé dans *Actualité relig.,* 1er juill. 1953, p. 25-26.

Volterra (diocèse) (23 nov. 1952) : A. Rimoldi, *La pratica religiosa nella diocesi di Volterra,* dans *Orientamenti pastorali,* 1953. A. Bagnoli, *Insegnamenti di una statistica,* dans *Bollettino diocesano di Volterra,* 32 (1952), p. 101-104, 122-127.

Gand (diocèse) : P. Loontjens, *Statistieken en beschouwingen over twee belangrijke aspecten van het godsdienstig-zedelijk leven in het bisdom Gent,* dans *Collationes Gandavenses,* 1953, p. 206-238. Corrélation entre la pratique dominicale et le recul du taux de natalité.

Versailles (diocèse) : Enquête du 14 mars 1954 (en même temps que Paris). Résultats globaux dans la *Semaine religieuse du diocèse de Versailles,* 2 mai 1954. Cfr *Docum. cathol.,* 30 mai 1954, col. 663 sq.

Bilbao (diocèse) : S. Exc. C. Morcillo Gonzalez, Evêque de Bilbao, *El precepto de la misa en la diocesis de Bilbao,* Bilbao, 1952. Enquête officielle, renouvelée à un an d'intervalle. Résumé dans *Actual. relig.,* 1er août 1953, p. 31.

Lille (diocèse) : Chanoine Renard, *Enquête de sociologie religieuse du diocèse de Lille,* dans *L'Union,* févr. 1951, p. 49-53. — J. Verscheure, *Aspects méthodologiques d'une enquête menée dans le diocèse de Lille sur la pratique religieuse,* dans *Lumen Vitae,* 1951, p. 238-244.

Saint-Augustin (Louisiane) : G. A. Kelly, *Catholics and the practice of the faith,* New-York, 1946.

Coutances (diocèse) : *Bulletin de l'Association Saint-Joseph,* octobre 1952. Cité d'après Boulard, *Premiers itinéraires,* p. 120.

leur champ d'observation à un quartier, à une paroisse, à un milieu social. Mais ils l'ont prospecté en profondeur. Dans ces études plus détaillées [47], ce n'est plus seulement la pratique extérieure, mais tout l'équipement social et économique ainsi que les attitudes religieuses vitales qui retinrent l'attention. Grâce à ces recherches, dont les résultats principaux furent parfois exposés dans des revues d'information et d'action sociales [48], mais dont un trop grand nombre restent encore malheureusement inédites, il commence à être possible d'aborder le stade des études comparatives.

Après la pratique, c'est le problème des vocations sacerdotales qui a fait l'objet du plus grand nombre de recherches numériques, actuelles et rétrospectives. L'ouvrage capital en ce domaine est celui du chanoine Boulard [49]. Mais d'autres études régionales ou diocésaines furent entreprises [50]. Ici encore, tout n'a malheureusement pas été

47. A mentionner tout d'abord, hors concours, l'ouvrage pilote de l'abbé M. Quoist, *La ville et l'homme*, Paris, 1952 (étude exhaustive d'un quartier prolétarien de Rouen).

Ensuite, parmi les plus suggestives et sans vouloir épuiser la liste : les monographies sur les quartiers urbains d'Amsterdam (L. Grond, O.F.M. Cfr *Lumen Vitae*, 1951, p. 47).

— sur une paroisse de Chicago (J. H. Fichter, *Southern parish*, I. The dynamism of a city church, Chicago, 1951 ; seul volume paru, l'ouvrage s'étant heurté à nombre d'objections peu scientifiques).

— sur 4 paroisses de Barcelone (prolétaire, ouvrière, bourgeoise et mixte) cfr *Actual. relig.*, 15 févr. 1954, p. 23-26.

— sur la paroisse S. Engelbert à Cologne-Riehl (J. Clemens, dans *Stimmen der Zeit*, 74 (1948-49), p. 366-376.

— sur la paroisse Sainte-Suzanne à Bruxelles-Schaerbeek (C. Leplae, *Pratique religieuse et milieux*, dans *Bull. de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales*, 1949, p. 709-806).

— sur le Quartiere Tiburtino à Rome, paroisse S^a Maria Immacolata (M. A. Censi [Sœur Marie Agnès], *Una indagine campione in una parrochia urbana*, dans *Orientamenti Sociali*, t. 9 (1953), p. 11-24.

— sur des localités de banlieue : Rezé près de Nantes, *Dialogue direct*, juill. 1953 ; cfr *Actual. relig.*, résumé, 15 oct. 1953, p. 27-28.

Gallarate et Saronno près de Milan (C. Carli, *Risultati di una indagine religioso morale*, dans *Realtà Sociali d'Oggi*, 6 (1951), p. 412-437 ; *Actual. relig.*, 15 mars 1954, p. 27).

— sur la banlieue madrilène, l'article au titre si expressif de F. del Valle, *La corona de espinas de Madrid*, dans *Razón y Fe*, 1949, p. 99-124.

48. Parmi les revues de langue française, citons *L'Actualité religieuse dans le Monde* (résumés) ; les *Cahiers du Clergé rural* ; *Efficacité* ; *Economie et humanisme* ; *Masses Ouvrières* ; *La Documentation Catholique*.

Ajoutons l'*Union* ; *Prêtres diocésains* ; la *Revue de l'Action populaire* et les nombreux hebdomadaires et périodiques régionaux.

L'Année Canonique compte publier depuis 1952 une documentation annuelle sur la vie des diocèses (circonscriptions, ordinations, état religieux, etc.). Pour 1952, voir p. 255-264.

49. F. Boulard, *Essor ou déclin du clergé français*, Paris, 1950 (Coll. Rencontres, 34).

50. S. Aznar, *La revolucion española y las vocaciones eclesiasticas*, dans *Revista internacional de sociologia*, t. 6 (1948), p. 39-76. Excellente étude (Résumé, cfr *Lumen Vitae*, 1951, p. 120-123).

P. Malmendier et J. Heuschen, *La crise des vocations dans le diocèse de Liège*, dans *Revue ecclésiastique de Liège*, t. 34 (1947), p. 353-377.

Mgr A. M. Charue, *Problèmes du clergé diocésain*, I. *Sa relève dans le*

publié [51]. Comme si l'évolution numérique des effectifs sacerdotaux ou religieux n'intéressait que l'ordre ou le diocèse dont ils font partie!

Pour comprendre le présent, il faut remonter dans le passé. « Rien de plus redoutable pour la sociologie que l'oubli de l'histoire [52] ». Le panorama du comportement religieux d'un milieu donné ne se dégage pas seulement de l'analyse, aussi précise que possible, de sa situation actuelle, mais encore d'une connaissance exhaustive de ses rétroactes [53].

En effet, les modifications qui affectent le comportement religieux d'un groupement humain font incontestablement partie de cet ensemble d'événements que Mgr de Solages a si heureusement appelés « les phénomènes de lente dérive en histoire [54] ».

Ce fut le grand mérite d'un autre pionnier, aussi éminent historien que canoniste distingué, Gabriel Le Bras, professeur à l'Université de Paris, d'avoir souligné cette continuité à travers les générations. De 1931 à 1940, il attira l'attention du monde scientifique sur ce domaine inexploré dans un grand nombre d'articles de revues, en particulier dans la *Revue de l'histoire de l'Eglise de France* [55]. Depuis lors, son *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en Fran-*

---

diocèse de Namur (Extrait des Mandements, t. II, n. 22), 15 janv. 1953.

T. Salvemini, *Il clero secolare, i religiosi e le religiose in Italia dal 1881 al 1931 per compartimenti,* dans *Atti della VII Riunione della Società italiana di statistica,* Rome, juin 1943.

J. Dellepoort, *Sociografisch onderzoek over priesterroepingen in Nederland,* dans *Sociaal Kompas,* 1e année, n° 3 (sept. 1953), p. 1-6.

51. P. ex. le travail très documenté, enrichi de tableaux et de diagrammes de M. l'abbé L. Parent sur l'évolution des vocations sacerdotales dans le diocèse de Tournai pendant un siècle 1850-1949, qui fut exposé au Grand Séminaire de Tournai du 20-23 nov. 1952 et résumé en trois pages dans la *Revue diocésaine de Tournai,* t. 8 (1953), p. 82-84.

De véritables richesses restent ainsi en friche, au grand détriment d'une meilleure connaissance de l'histoire de notre époque par ceux qui viendront après nous.

52. G. Le Bras, *Structure et vie d'une société religieuse,* dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses,* t. 31 (1951), p. 394. L'auteur a développé ce point dans un article de *L'Année sociologique,* 1949.

53. Ainsi, il n'est pas impossible qu'il y ait une corrélation positive entre l'existence d'anciennes propriétés ecclésiastiques ou monacales et un degré assez avancé d'indifférentisme religieux, voire d'anticléricalisme, dans plusieurs régions rurales. Cfr G. Le Bras, *Commentaire sociologique des cartes religieuses de la France,* dans *Lumen Vitae,* t. 5 (1948), p. 636; Id., *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France,* t. II (1945), p. 75.

Ce point mériterait en tout cas une étude approfondie.

54. Mgr B. de Solages, *Les phénomènes de lente dérive en histoire,* dans *Docum. cathol.,* 1954, col. 21-30 (Discours de rentrée à l'année académique 1953-54 à l'Institut Catholique de Toulouse).

55. G. Le Bras, *Statistique et histoire religieuse,* six articles parus dans la *Revue de l'histoire de l'Eglise de France* de 1931 à 1940. D'autres articles sur le même sujet parurent dans plusieurs revues régionales d'histoire ou d'action sociale.

ce [56] devint l'ouvrage standard en la matière. Il ne possède son égal dans aucun autre pays.

Les années 1930 à 1945 ont vu paraître aussi quelques ouvrages théoriques et manuels de statistique ecclésiastique, les uns isolés, d'autres faisant partie de collections générales ou d'actes de congrès statistiques [57]. Leur caractéristique commune est d'être très élémentaires et de se borner — ou peu s'en faut — à la répartition confessionnelle des populations. L'excellent vade-mecum du chanoine Boulard, paru en automne dernier [58], marque un progrès notable en ce domaine. Il commence par résumer les recherches de sociologie religieuse effectuées au cours de ces dix dernières années, sans oublier de poser la question des conclusions pastorales éventuelles. Ensuite il donne quelques conseils pratiques sur la manière d'étudier valablement une population quant à sa pratique et aux autres signes de vitalité religieuse.

Une des grandes qualités de ce petit volume — comme aussi des ouvrages précédents du chanoine Boulard — est d'avoir compris que le passé est la clef du présent. Et cela à un double titre. Parce que les situations actuelles ne se comprennent bien que par comparaison avec des situations antérieures et parce que ces situations actuelles sont la résultante de celles d'autrefois.

Pour centraliser et coordonner tout ce travail d'enquête, la fondation d'un organisme statistique qui étendrait son activité à l'Eglise universelle fut envisagée à plusieurs reprises. La première suggestion en ce sens fut faite dès 1901 au *Katholikentag* d'Osnabrück par Mgr Paul Maria Baumgarten. Elle ne semble pas avoir eu d'écho, peut-être à cause de la personnalité de son auteur. L'idée fut reprise par le principal promoteur de la statistique religieuse en Allemagne, le P. Krose, S. J. En 1904, il proposa la création d'un Bureau de statistique catholique et finit par avoir gain de cause.

Le développement des organismes internationaux de toute espèce au cours de l'entre-deux guerres et les contacts humains de plus en plus nombreux à l'échelle mondiale firent naître chez les catholiques un désir d'émulation. Le premier titulaire de la chaire de statistique ecclésiastique fondée en 1927 à l'Athénée pontifical du Latran, Mgr L. Gramatica, fit parvenir à Pie XI un mémoire sur ce sujet [59].

56. G. Le Bras, *Introduction à l'histoire de la pratique religieuse en France*, 2 vol. Paris, 1942, 1945 (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes, Sciences religieuses, 57).

57. Ainsi l'ouvrage de C. D'Agata, *Statistica religiosa*, Milan, 1943, forme la 3e partie du vol. VI (*Statistica sociale*) du *Trattato Elementare di Statistica* dirigé par Corrado Gini.

58. F. Boulard, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, 1954 (voir chron. bibliogr.).

59. A. Canaletti-Gaudenti (premier article cité à la note suivante), p. 16-17.

Un statisticien italien, le professeur A. Canaletti-Gaudenti, publia en 1936 un projet de fondation d'un Office central de statistique ecclésiastique comportant un très large programme, dont le seul défaut était d'être beaucoup trop exhaustif [60]. Le questionnaire à lui seul comporte 12 sections, 56 sous-sections et remplit 20 pages de petit texte. Il embrasse tous les détails imaginables, depuis le cubage d'air de chaque maison religieuse et le nombre de lecteurs de chaque bibliothèque avec leur âge, leur sexe et leur profession, jusqu'aux moyens de locomotion (y compris les aéroplanes) dont dispose chacun des membres du clergé. Le projet fut bien accueilli. Mais, comme de juste, on le trouva trop compliqué [61].

Ces tentatives étaient sans doute trop ambitieuses. Passer d'un seul coup du chaos inorganisé à un organisme mondial, c'était brûler les étapes.

Par contre, au plan national, la sociologie religieuse réussit à donner naissance à des activités et à des institutions solidement établies. Divers problèmes de sociologie religieuse figurèrent à l'ordre du jour de maintes conférences ecclésiastiques et semaines d'études. Plusieurs universités et écoles sociales supérieures ont créé des chaires de sociologie religieuse. Bien plus, l'étude numérique du fait religieux et de ses comportements a retenu l'attention des techniciens profanes eux-mêmes. Des instituts laïques de sondage de l'opinion publique y ont étendu leur champ d'études et au moins une académie nationale a mis au concours une question qui s'y rapporte. Enfin, dans presque tous les pays continentaux d'Europe Occidentale, un organisme national de sociologie religieuse a vu le jour [62] et une

---

60. A. Canaletti-Gaudenti, *De statistico officio in Ecclesiae usum constituendo,* dans *Apollinaris,* t. 9 (1936), p. 85-111 (le questionnaire remplit les p. 91-111). L'auteur reprit ses idées dans d'autres articles : *La statistica ad uso della Chiesa,* Rome, 1938; *La Statistica ecclesiastica,* dans *Atti della Società italiana di statistica,* Rome, 26-28 juin 1940.

61. Voir la critique de ce projet par H. Krause, *Zur Frage eines statistischen Amtes für die katholische Gesamtkirche,* dans *Theologie und Glaube,* 1937. Vers les années 1948-1950, il fut de nouveau question d'un organisme international de statistique religieuse. On en trouve même une mention dans les Annuaires pontificaux. Mais l'organisme n'eut qu'une vie éphémère et la mention disparut.

62. Allemagne : *Amtliche Zentralstelle für Kirchliche Statistik des Katholischen Deutschlands,* à Cologne depuis 1915 (cfr *Lumen Vitae,* 1951, p. 176 sq.). Officiel interdiocésain.

Pays-Bas : *Katholiek Sociaal-Kerkelijk Instituut,* à La Haye, depuis 1946 (cfr *Lumen Vitae,* 1951, p. 47 sq.). Officiel avec monopole des recherches. Edite la revue *Sociaal Kompas* avec de très belles monographies.

Belgique : *Centre belge de sociologie religieuse,* à Bruxelles, depuis 1951. Organisme privé, à but de coordination.

Espagne : *Office général d'information et de statistique de l'Eglise,* depuis 1952.

France : *Centre catholique de sociologie,* à Paris depuis 1954. Organisme de coordination, de documentation et de recherche.

Conférence internationale de sociologie religieuse, fondée à Louvain en 1948, se réunit depuis lors tous les deux ans [63].

Le stade des débuts improvisateurs est donc bien révolu. Celui de l'organisation s'amorce.

Comme on le voit, dans l'ensemble vénérable des sciences ecclésiastiques, la sociologie religieuse fait réellement figure de nouvelle venue. Elle est la benjamine. Mais elle vient de connaître, en ces dernières années, une période de forte croissance.

Certains membres de la famille — par bonheur, ils sont nombreux — l'ont accueillie à bras ouverts [64]. On a pu parler à son sujet d'un véritable « engouement [65] » ; on a pu discerner dans les aspects nouveaux de la société contemporaine les signes d'une « vocation » à son égard [66].

Cette large sympathie et les progrès réalisés autorisent pour l'avenir de très vastes espoirs.

Est-ce à dire qu'ils autorisent tous les espoirs?

Certainement pas. Car la sociologie religieuse se heurtera toujours à des limites infranchissables. Il en sera question dans un prohain article.

(*à suivre*) Roger MOLS, S. J.

---

63. Première réunion : Louvain, 3 avril 1948. Deuxième réunion : Louvain, 29-30 avril 1949. Troisième réunion : Breda, 29-31 mars 1951. Quatrième réunion : La Tourette, octobre 1953.

Les communications présentées à Breda furent publiées dans *Lumen Vitae*, numéro spécial (t. VI/1-2), 1951 ; celles de La Tourette, dans *Evangéliser*.

64. Voir, p. ex., l'article très accueillant de P. Winninger, *Les rapports entre la sociologie religieuse et le droit canonique*, dans *Revue de Droit canonique*, t. 2 (1952), p. 329-351.

65. P. Bourgy et L. Dingemans, *La Sociologie religieuse*, dans *Evangéliser*, t. VIII, nov.-déc. 1953, p. 287.

66. E. Pin, S. J., *Vocation de la sociologie religieuse*, dans *Revue de l'Action Populaire*, nov. 1951, p. 561-578.